



MARCHE de NUIT

SAMEDI 8 JUIN 2024

DE 15H00 À 22H00 CENTRE-VILLE DE SAINT-BENOÎT
STANDS COMMERÇANTS, MANÈGES, ANIMATIONS,
CONCERTS, ESPACE DE RESTAURATION



PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.SAINT-BENOIT.RE



INFORMATIONS RIVERAINS

PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

MARCHÉ DE NUIT DU SAMEDI 8 JUIN 2024



Afin de permettre le bon déroulement du marché de nuit la circulation et le stationnement seront réglementés respectivement de la manière suivante :

STATIONNEMENT ET CIRCULATION INTERDITS

- à partir du vendredi 07 juin à 20h00 et jusqu'au samedi 8 juin à minuit :

Places Charles de Gaulle, Parvis des frères Brunet, Parvis de l'Église

Sauf personnes autorisées munies d'un macaron : Parkings à l'arrière de l'agence BNP, Parkings terrain Lebon, Parkings de la Mosquée

- **Rue Georges Pompidou** : stationnement et la circulation interdits **le samedi 8 juin de 10h00 à minuit**

- **Rue Alexis de Villeneuve** : stationnement interdit **le samedi 8 juin de 6h00 à minuit et circulation interdite sauf riverains et mise en double sens de 10h00 à minuit.**